

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 4 juin 2025

Espaces protégés : bilan de la nouvelle campagne nationale de contrôles

Du 1^{er} mai au 1^{er} juin 2025, l'Office français de la biodiversité a mené une opération nationale de prévention et de contrôle dans les espaces naturels protégés.

L'objectif de l'opération était double : **prévenir les atteintes** à la biodiversité commises dans des territoires soumis à des règles particulières et **contrôler les activités de loisir** dans ces espaces naturels protégés. Ces actions visaient aussi à **sensibiliser les usagers** aux enjeux écologiques.

Un bilan positif en termes de prévention et d'infractions constatées

Au total, ce sont **1 781 opérations** qui ont été menées par les agents de l'OFB du 1^{er} au 31 mai. C'est en tout plus de **17 118 contrôles répartis sur tout le territoire** : sur les plages du littoral comme en forêt, en mer comme en montagne ou le long des cours d'eau de l'hexagone et des outre-mer. En proportion, **ce nombre de contrôles est supérieur** à celui de la campagne réalisée en 2024 (*14 777 contrôles sur 7 semaines*) et traduit une forte mobilisation des services de l'OFB.

Le but de la campagne n'était pas de verbaliser tout comportement répréhensible mais de prévenir les atteintes et, si nécessaire, de constater si infraction.

Le nombre d'infractions a lui aussi augmenté, avec **878 infractions relevées** lors de cette campagne 2025. Cette augmentation s'explique notamment par le nombre plus élevé de contrôles. Le très bon accueil réservé par les usagers aux policiers de l'environnement et la qualité des échanges noués sur le terrain témoignent aussi de l'attachement de la population à ces espaces, perçus comme un bien commun.

Comme l'an dernier, **l'ensemble des préfets et les services ont été très impliqués**. L'ONF a mené 112 opérations conjointes, les réserves naturelles 105, et la gendarmerie nationale 55. Cette participation accrue reflète une meilleure coordination entre l'ensemble des services.

L'OFB protège le patrimoine marin

Pour 2025, « **année de la mer** », les actions de police ont été renforcées sur les littoraux et en mer, tout particulièrement au sein des parcs naturels marins.

Les **1 150 contrôles** menés par les services littoraux l'OFB ont porté sur le respect des règles de navigation (zones de mouillage, limitation de vitesse) afin de protéger les herbiers de zostères et limiter les nuisances. Les équipes ont aussi veillé à prévenir le dérangement de la faune, comme les phoques en baie de Somme.

Des vérifications ont également été effectuées auprès des pêcheurs de loisir pour s'assurer du respect des tailles minimales de capture et des quotas. Au total, **356 infractions** ont été relevées en milieu marin.

L'opération nationale « AIRPRO » sera reconduite l'année prochaine avec les mêmes objectifs de sensibilisation et de contrôles des usages de la nature dans les espaces protégés.

Bilan de la campagne « AIRPRO » 2025

En chiffres

Sur tout le territoire national :

- 1 781 opérations réalisées pour un total de 17 118 contrôles ;
- 878 infractions relevées.

Sur le littoral et en mer :

- 143 opérations réalisées pour un total de 1150 contrôles ;
- 356 infractions relevées.

Les infractions les plus fréquentes

- Pêche en eau douce illégale (Dans des zones interdites, en dehors des zones autorisées, permis non valables...)
- Atteintes aux espèces et habitats protégés (Cueillette, destructions de nids, perturbation des animaux...)
- Circulation à moteur dans des espaces naturels protégés

Tableau des contrôles par région

Direction régionale	Nombre d'opérations	Nombre de contrôles	Infractions	
			Total tous milieux naturels	Dont milieu marin
DR AuRA	195	2052	40	
DR BFC	110	803	11	
DR BRE	117	1794	177	158
DR CVL	188	633	51	
DR GE	187	1528	65	
DR HdF	124	623	107	34
DR IdF	49	758	22	
DR NA	175	1267	109	75
DR NOR	45	164	11	5
DR Occ	209	4002	83	22
DR PdL	119	481	49	20
DIR PACA-C	196	2172	42	3
DOM	35	172	15	9
Brigade mobile d'intervention	32	669	96	30
Total	1781	17118	878	356

L'Office français de la biodiversité (OFB)

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

www.ofb.gouv.fr

Office Français de la biodiversité

Site de Vincennes
« Le Nadar », hall C
5 square Félix Nadar
94300 Vincennes
www.ofb.gouv.fr

Contacts Presse

Lisa Boukraa / 06 67 98 05 13
Arthur Limiñana / 06 73 69 21 96
presse@ofb.gouv.fr